

DOSSIER : LE VAR DES TERRITOIRES

Var Magazine - 2007

Le Var est face à de nombreux enjeux pour l'avenir. La diversité et la complémentarité des territoires, un formidable atout !

Il y a quelques mois le conseil général a engagé une démarche originale de développement en s'appuyant sur le dynamisme et la complémentarité des huit territoires qui compose le département. Plusieurs réunions de travail avec les élus communaux, les représentants des chambres consulaires, les acteurs socio professionnels ont permis pour chacun des territoires de mettre en évidence les potentiels et les problématiques dans de nombreux domaines : transports et infrastructures, habitat, environnement, solidarités, culture, développement économique, éducation ... Le Var aujourd'hui doit relever de nombreux défis. La pression foncière, l'insuffisance de logements pour les actifs, les travailleurs saisonniers et les personnes en difficulté sont des problèmes majeurs sur l'ensemble des territoires. Comment mener une politique volontariste en matière foncière permettant tout à la fois de répondre au besoin de développement, de préserver les zones agricoles et la qualité de l'environnement, voilà un enjeu présent et futur. Améliorer l'accessibilité du département, résorber les difficultés de déplacement sur des territoires comme le Golfe de Saint Tropez, Var Esterel ou encore Provence Méditerranée constituent sans aucun doute des freins au développement. Ainsi l'objectif du Département est non seulement d'anticiper l'impact des grands équipements structurants (TGV, aéroport, ports) mais aussi de développer les différentes formes de transports publics et l'intermodalité.

La situation économique du département reste bien en deçà au regard de ses potentiels. Premier producteur mondial de rosé, premier producteur français de fleurs coupés, un des départements les plus boisés de France, premier département militaire français avec un des plus importante base navale européenne en méditerranée, un dynamisme démographique, le Var possède de très nombreux atouts. La richesse des territoires varois permet de créer une dynamique profitable à l'ensemble du Département et des varois. La diversité de nos territoires et leur complémentarité constituent un formidable levier de développement. Un développement multipolaire dont la logique sous tend les huit contrats de territoire signés entre les communes, les structures intercommunales et le Conseil Général. Huit territoires, huit contrats distincts, huit logiques complémentaires !

Le Contrat de territoire pour le Président Horace Lanfranchi doit être le point de rencontre entre la vision départementale et les attentes locales. Concertation,

proximité et évaluation ont permis de finaliser des contrats d'une durée de trois ans qui vont permettre aux communes et EPCI de bénéficier de financements pour la mise en œuvre de projets d'intérêt général.

Le Var des territoires, c'est qui un Var dynamique économiquement, qui valorise ses patrimoines environnementaux et culturels, c'est un Var où la qualité de vie est une priorité.

Provence Méditerranée

Une agglomération, métropole de compétitivité, un littoral d'une grande valeur, des savoir faire, tels sont les potentiels permettant d'affirmer le positionnement de ce territoire sur le plan maritime et stratégique.

Les défis qu'il doit relever sont nombreux : l'accessibilité de son territoire, l'accompagnement des projets de compétitivité, la problématique de l'habitat, le développement de l'université, la valorisation durable et raisonnée de ses espaces agricoles, forestiers et naturels.

Huit grands axes stratégiques sont ainsi définis dans le contrat de territoire de Provence Méditerranée. Le pôle de compétitivité Mer et la valorisation de la rade comme espace de développement et d'innovation permettra de créer une dynamique avec l'aménagement d'un réseau de sites technopolitains performants. Parallèlement le soutien à une agriculture compétitive et innovante sera maintenu. Son rôle sur le plan paysager et environnemental mais aussi en termes d'identité socioculturelle est important sur ce territoire.

Le développement de l'économie solidaire s'efforcera d'apporter des solutions aux problématiques sociales particulièrement fortes sur ce territoire.

Les opérations de requalification des centres villes, l'amélioration qualitative et quantitative de l'offre d'hébergement touristique, la création d'équipements structurants permettront de soutenir le projet de développement métropolitain.

Golfe de Saint-Tropez

Tourisme international, cadre de vie et image sont les traits majeurs de ce territoire dont le contrat a été signé le 26 septembre à Grimaud.

Première destination touristique du Département, le Golfe de Saint-Tropez jouit d'un prestige international. Un environnement exceptionnel, des villages prestigieux, de très nombreux ports de plaisance, des événements culturels de renom, tout contribue au sein de ce territoire à lui donner une identité forte.

Son attractivité influe sur l'économie du territoire essentiellement liée au tourisme. On sait à quel point l'urbanisme, les problèmes de déplacement sont liés aussi à

l'affluence touristique. Les réseaux d'eau et d'assainissement, du fait des apports de population, doivent nécessairement, être mis à niveau.

Ainsi, le contrat de territoire permettra l'amélioration des réseaux et de la mise en œuvre d'opérations conciliant tout à la fois préservation de l'espace, des centres anciens, requalification et développement des zones d'activités économiques.

Les difficultés de déplacement constituent un frein majeur au dynamisme du territoire et nuisent considérablement à la qualité de vie des résidents. Les liaisons maritimes et les modes doux sont des solutions alternatives à développer.

Compte tenu de l'évolution du marché touristique, il est nécessaire pour le Golfe de Saint-Tropez, de renforcer son positionnement notamment en développant des équipements d'envergure pour accueillir un tourisme d'affaire haut de gamme à l'année.

L'image du territoire repose aussi sur une valorisation du patrimoine historique et environnemental, des productions locales et des activités traditionnelles.

Provence verte

Développement économique et valorisation du patrimoine historique sous tendent le contrat de ce territoire qui a signé le 18 septembre dernier le contrat de territoire du Département.

Situé à l'Ouest du département, composé de 38 communes, le territoire de Provence Verte représente 10% de la population du Var. Il se caractérise par une grande diversité de paysages agricoles, de collines et massifs, de cours d'eau et de zones d'habitation autour de villages qui ont su conserver leur identité provençale. **Son positionnement central, ses disponibilités foncières de grande qualité confèrent à ce territoire des atouts majeurs qui devraient favoriser un développement économique maîtrisé.** L'installation d'entreprises vertes, le développement de nouvelles filières (bio, énergies renouvelables...) doivent être encouragées au sein de ce territoire composé à 72% d'espaces naturels. L'agriculture se distingue par le dynamisme des activités traditionnelles (viticulture, produits oléicoles et produits du terroir reconnus...) et par l'émergence d'activités innovantes.

Un environnement de qualité et un patrimoine historique exceptionnel sont des attraits en matière touristique et culturelle permettant à Provence Verte de jouer la carte de la quiétude et de l'authenticité. Le dynamisme de ce territoire est nécessairement conditionné par une mise à niveau des réseaux (infrastructures routières, eau, assainissement, télécommunications). De même, les équipements et services collectifs doivent être mis en adéquation avec les besoins de la population en constante augmentation. Le développement du territoire doit s'envisager dans une logique de complémentarité avec les territoires voisins (notamment projet ITER sur le Haut Var Verdon).

Fayence

Villages perchés, cadre de vie, agritourisme, voilà une ambiance qui colle bien au territoire, dont le contrat a été signé par ses partenaires le 28 septembre dernier.

Avec une population estimée à 22 667 habitants, le territoire de Fayence a connu un taux de croissance démographique trois fois plus élevé que celui du département. Espace rural constitué de grandes zones naturelles au cœur du massif de l'Estérel, Fayence est doté de sites naturels remarquables et classés. La richesse historique et culturelle de ce territoire est importante. Cet espace à grande mobilité offre à ses habitants une qualité de vie exceptionnelle, à proximité de grandes agglomérations.

Mais sa configuration géographique ne favorise pas les liaisons directes entre les villages. Il ne faut pas que ce territoire devienne un ensemble de villages dortoirs et que l'agriculture y soit menacée. Les équipements et services collectifs doivent être remis en adéquation avec les besoins de la population en constante augmentation (maillage du réseau routier, restructuration des transports en commun, gestion des déchets...). Commerce, artisanat, professions libérales et petites entreprises constituent son économie, concentrée sur la plaine et fortement influencée par le bassin d'emplois de Sophia Antipolis, Cannes-Mandelieu, de Fréjus Saint Raphaël et de Draguignan.

Territoire touristique prisé grâce à la qualité de ses paysages et à la richesse de son patrimoine historique et culturel, Fayence est une destination hors saison estivale. Le territoire doit renforcer son identité en termes d'image, de signalétique et de communication et développer l'offre d'activités familiales et de pleine nature.

Territoire sportif, il est doté d'un parc d'équipements important toujours en développement avec des événements sportifs de renommée internationale.

Cœur du Var

Nature et développement symbolisent de plein cœur ce territoire dont le contrat a été signé le 27 septembre à Gonfaron. D'une surface d'environ 45 000 ha, délimité au Sud par le Massif des Maures et au Nord par l'Argens, le "Cœur du Var" malgré un fort essor démographique reste très rural.

Il se caractérise par un secteur agricole dynamique (viticulture et horticulture) couplé au poids économique de la Défense et de la logistique. De nouveaux sites stratégiques économiques pourront demain sur ce territoire être développés.

Le territoire est facilement accessible ; l'offre de transports en commun doit être adaptée. Les structures d'accueil de personnes âgées et handicapées sont présentes. Accueil de la petite enfance, actions en direction de la jeunesse, aides aux personnes en difficultés : des priorités affichées dans le contrat de territoire... L'environnement

de ce territoire est remarquable. Même constat en matière culturelle où la richesse du patrimoine historique et archéologique peut permettre la structuration d'une offre d'animation intéressante.

Var Estérel

Dynamisme économique et patrimoine vivant : l'histoire qui a marqué l'est du département donne au territoire Var Estérel une double identité. 300 000 personnes y séjournent en été pour profiter de sa richesse naturelle et d'un patrimoine exceptionnel : l'Estérel qui ne rougit pas d'être l'un des plus beaux massifs littoraux, les étangs de Villepey, les vestiges gallo-romains, l'architecture de la belle époque, les villages anciens... Le territoire dispose de capacités d'hébergement touristiques importantes - 20% du parc départemental - et de structures adaptées à l'accueil de grands événements : les arènes de Fréjus, le stade nautique de Saint-Raphaël... Les terres alluviales sont de grande qualité, un tiers est cultivé en viticulture. La population, en constante augmentation, se concentre sur le littoral. 75 % des actifs travaillent dans le tertiaire. L'économie de ce territoire est dynamique.

Le contrat de territoire signé le 26 septembre a pour objectif d'équilibrer développement économique et solidarités pour confirmer Var Estérel comme pôle économique majeur du département. Diversification des activités saisonnières, maîtrise du foncier, soutien à une agriculture innovante... Les actions contractualisées tendent aussi à valoriser l'offre touristique et les équipements culturels et de loisirs.

Parmi les projets phares : la réalisation d'un port à sec environnemental à Agay, l'extension du port départemental de Saint-Raphaël pour accueillir des bateaux jusqu'à 60 mètres et des navires de croisière jusqu'à 250 mètres, la création du pôle archéologique et d'un musée départemental à Fréjus...

Aire dracénoise

Pôle urbain économique, espace nature : les opérations inscrites au contrat de territoire signé le 19 septembre tablent sur cette double spécificité. Une zone rurale et montagnarde au nord, un pôle urbain autour de Draguignan qui a connu une forte croissance démographique. Le territoire compte 90 000 habitants, soit 10 % de la population départementale, et pourrait atteindre 100 000 habitants d'ici 10 ans. La demande en équipements et services publics y est de plus en plus forte particulièrement dans le domaine de la petite enfance. La présence de l'Armée - camp de Canjuers et école d'application de l'artillerie - influe fortement sur l'économie locale composée essentiellement de TPE et PME. Le BTP représente 13 % du tissu économique. La gestion de l'eau et les transports collectifs, souvent inadaptés, sont des problématiques du territoire.

Le contrat de territoire ambitionne de valoriser le potentiel naturel et de développer la dynamique économique avec entre autres l'émergence d'une filière énergies renouvelables ou la création de pôles spécifiques comme la plate-forme logistique de 60 hectares aux Arcs. Structuration de l'offre touristique, consolidation des infrastructures culturelles et sportives, élargissement des services de proximité, mise en oeuvre des priorités du schéma départemental en eau et assainissement, densification de l'offre transport, maintien et reconquête des espaces agricoles sont autant d'orientations du contrat.

Haut Var Verdon

Nature, évasion, compétitivité caractérise ce territoire de 20 000 habitants dont la densité de population, autour de 22 habitants au km², est la plus faible du département. Composé de 21 communes de petite taille, Haut Var Verdon est à 70 % forestier. Il bénéficie au nord d'une géographie unique – gorges du Verdon et lac de Sainte-Croix – qui lui vaut le label Parc naturel régional du Verdon.

Avec de nombreuses productions à forte valeur ajoutée – vin, huile, truffe, fromage, aromatiques, ovins –, l'agriculture présente un réel potentiel qui demande à être valorisé tout comme le tourisme de nature avec un étalement de la fréquentation dans le temps et dans l'espace. Le tissu économique local connaît des difficultés, le taux de chômage atteint 18 %. Le territoire devrait cependant évoluer avec le projet Iter qui offre aux zones limitrophes une nouvelle attractivité.

Signé le 27 septembre, le contrat de territoire vise le développement d'une économie respectueuse de l'environnement et du cadre de vie. Il s'agit par exemple de relancer la filière céramique, de développer la filière énergie-bois en lien avec Aire dracénoise et Provence verte, de dynamiser la filière ovine et caprine avec la création d'un atelier de découpe. Mais aussi d'accompagner le développement du projet Iter en prévoyant les équipements et services nécessaires, en optimisant le parc de logements existants, en encourageant les opérations mixtes. Plusieurs projets – point santé, crèche itinérante, maison des temps libre... – développent les solidarités de proximité.

Patrick Heintz
Directeur Général des Services
Conseil Général du Var